

Améliorer la gouvernance du service public de l'enseignement

Objectifs prioritaires		Assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PENC			Renforcer la place de la communauté éducative et conforter la gestion des ressources humaines		
Mesures		Renforcer les partenariats institutionnels	Assurer le suivi et l'évaluation du PENC	Adapter les plans de formation des enseignants des 1er et 2nd degrés	Assurer une cohésion de la communauté éducative	Développer une gestion des ressources humaines en conformité avec les orientations du PENC	
Actions	2016	Initier une démarche concertée en vue d'une contractualisation avec les directions de l'enseignement privé	Mettre en place une administration de gestion commune aux trois directions, afin d'assurer la mise en œuvre du projet éducatif	Intégrer les orientations de politiques éducatives de la Nouvelle-Calédonie dans les plans de formation (initiale et continue) des premier et second degrés			
		Mettre en place une démarche contractuelle d'engagement entre la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les communes					
		Signer un protocole d'accord entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie					
	2017		Valider le format et les missions proposés pour l'Observatoire de la réussite éducative			Mettre en place des formations dans les établissements associant les différents membres de la communauté éducative	Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des personnels des premier et second degrés
			Valider le plan du code de l'éducation calédonien				Consolider les dispositifs visant au rééquilibrage conformément à l'Accord de Nouméa
			Présenter un bilan intermédiaire de la mise en œuvre du projet éducatif				Rénover le statut des personnels de direction cadres territoriaux
	2018	Contractualiser avec les 3 réseaux d'enseignement privé confessionnels	Présenter un bilan intermédiaire de la mise en œuvre du projet éducatif				
	2019		Présenter un bilan des actions et faire des préconisations d'ajustements				

		Développer l'identité de l'Ecole Calédonienne			
Objectifs prioritaires		S'approprier les valeurs de l'école calédonienne	Structurer l'enseignement des langues et de la culture kanak		Développer le sens civique de tous les élèves
Mesures		Partager les valeurs de l'école calédonienne	Organiser l'enseignement obligatoire des éléments fondamentaux de la culture kanak	Structurer l'offre d'enseignement des langues kanak de la maternelle au lycée	Mettre en place un parcours civique
Actions	2016		Inscrire un volet sur la culture kanak dans les projets d'école et d'établissement	Diffuser les programmes d'enseignement en Nengone, Drehu, Ajië et Paicî pour le second degré	Finaliser le référentiel sur le parcours civique scolaire
	2017	Diffuser et faciliter l'appropriation d'un texte sur les valeurs de l'école calédonienne dans les écoles, les établissements scolaires et les instituts de formation	Mettre en place un enseignement obligatoire des fondamentaux de la culture kanak	Mettre en place une offre obligatoire d'enseignement des langues kanak dans le second degré, y compris en lycée professionnel	Diffuser, faciliter l'appropriation et mettre en œuvre le référentiel de compétences du parcours civique scolaire fondé sur les programmes d'enseignement, de la maternelle au lycée
		Mettre en place un plan de communication sur les valeurs de l'Ecole calédonienne auprès du grand public		Elaborer les programmes d'enseignement des langues kanak (Nengone, Drehu, Ajië et Paicî) au lycée et proposer des progressions de la maternelle au lycée	
	2017	Améliorer la prise en compte de l'égalité des filles et des garçons à l'Ecole via notamment le développement de la labellisation 3E (Education à l'égalité à l'école)	Produire des ressources et des outils pour l'enseignement des LCK et créer un fonds documentaire LCK	Mettre en place une commission partenariale interdégradés et interinstitutionnelle sur le développement des LCK	Créer un conseil de la vie collégienne dans chaque collège
		Lancer une étude sur les conditions de gratuité des manuels scolaires dans les lycées publics et privés			
	2018		Poursuivre la mise en place de l'enseignement des fondamentaux de la culture kanak dans le second degré	Améliorer la formation des enseignants en LCK et mettre en place des processus d'habilitation et de certification	
Mettre en place une nouvelle organisation de l'enseignement des langues kanak à partir de la cinquième					

Considérer la diversité des publics pour une école de la réussite pour tous

Objectifs prioritaires		Assurer la maîtrise des compétences de base de l'école au lycée pour prévenir l'illettrisme et l'innumérisme		Faire évoluer l'organisation des enseignements de l'école primaire au collège	Développer l'orientation choisie en lien avec les familles		Prévenir et lutter contre les situations de décrochage scolaire	Mieux prendre en compte la situation des élèves à besoins éducatifs particuliers	Développer les innovations pédagogiques	
Mesures		Renforcer la formation initiale et continue	Sécuriser les parcours des élèves	Adapter et contextualiser une réforme du collège, en lien avec le 1er degré	Mettre en place un parcours d'orientation	Définir une politique d'orientation et une évolution des procédures d'affectation	Lutter volontairement contre le décrochage scolaire	Améliorer la fluidité des parcours scolaires et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers	Généraliser les innovations de l'enseignement agricole	Inciter le développement des innovations pédagogiques dans les projets d'écoles et d'établissements
Actions	2016		Inscrire un volet sur la maîtrise de la langue française dans les projets d'école	Analyser et commencer à adapter les nouveaux programmes de l'école primaire au collège et le nouveau socle commun Expérimenter la réforme du collège et le nouveau cycle 3	Inscrire un volet sur l'orientation dans les projets d'établissement					
	2017	Créer un module commun de formation initiale pour les futurs enseignants des premier et second degrés	Consolider les dispositifs de remédiation au niveau des écoles et des établissements	Proposer une évolution de l'organisation de l'enseignement et des programmes du premier degré	Organiser des parcours d'orientation plus lisibles associant les élèves et leurs familles	Modifier les critères d'affectation notamment en CAP, bac professionnel et brevet de technicien supérieur (BTS)	Renforcer les dispositifs pédagogiques dans les établissements contribuant à prévenir les situations de décrochage	Expérimenter un dispositif d'accompagnement des projets d'inclusion des élèves à BEP	Prévenir l'illettrisme par la mise en place de soutien scolaire individualisé en seconde professionnelle et la remédiation à la suite des tests de la journée défense et citoyenneté	Mettre en place le nouveau cycle 3 dans des bassins "école-collège"
			Renforcer les enseignements fondamentaux en CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) et en Bac professionnel	Former les personnels à la nouvelle organisation des enseignements du collège	Développer des espaces dédiés à l'orientation dans les centres de documentation et d'orientation		Mettre en place l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans sortis du système de formation sans qualification, sans diplôme ou sans emploi : création du service civique calédonien et de l'agence calédonienne du service civique	Créer une équipe mobile pluri-catégorielle (un enseignant spécialisé, un thérapeute) pour prendre en charge des élèves présentant des troubles du comportement et de la conduite	Lutter contre le décrochage scolaire grâce à l'intervention de médiateurs de proximité, l'accompagnement et le soutien scolaire pour les étudiants en Brevet de technicien supérieur agricole (B TSA) en métropole et l'accompagnement des maisons familiales rurales dans leurs missions	Repérer et valoriser les bonnes pratiques contribuant à la prévention du décrochage en collège et en lycée professionnel
		Mettre en place un groupe de recherche action en formation continue (premier et second degrés)	Faire évoluer les évaluations institutionnelles en lien avec l'Observatoire de la réussite éducative	Etendre les expérimentations sur la réforme du collège	Former les professeurs principaux et les conseillers d'orientation-psychologues	Développer une stratégie d'information auprès du grand public et des parents	Créer un dispositif de concertation partenarial et interinstitutionnel (Nouvelle-Calédonie et au niveau de chaque province)	Refondre les textes sur l'ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) pour assurer la continuité premier-second degré	Développer des « groupes adultes relais » (GAR) pour une écoute bienveillante des lycéens	Structurer un réseau de spécialistes visant à prendre en charge les dysfonctionnements liés aux troubles des apprentissages et du langage
						Développer et expérimenter le logiciel « Persévérance » pour une vision efficiente du repérage de l'analyse et de l'accompagnement du jeune en risque de décrochage ou décrocheur			Aider à l'insertion professionnelle par la mise en œuvre d'actions préconisées par l'enquête de l'IDC-NC (institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie) sur le devenir des élèves de l'enseignement agricole	
	2018	Rénover les épreuves de mathématiques et de français des concours d'entrée des instituteurs et des professeurs des écoles		Mettre en place une nouvelle organisation des enseignements du primaire et du collège, notamment au niveau des cycles d'enseignement en lien avec la réforme du collège		Créer des heures dédiées en collège et en lycée pour l'orientation		Généraliser l'utilisation du logiciel "Persévérance" pour une vision efficiente du repérage de l'analyse et de l'accompagnement du jeune en risque de décrochage ou décrocheur	Réorganiser le maillage territorial des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	
Mettre en place les nouveaux programmes et le nouveau socle commun adaptés à la Nouvelle-Calédonie de l'école au collège				Mener une étude sur les conditions de création de centres médicosociaux et d'un institut thérapeutique pédagogique						
Mettre en œuvre le nouveau diplôme national du brevet (DNB)										

Ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement de l'élève

Objectifs prioritaires		Améliorer le bien-être des élèves pour favoriser la réussite			Instaurer un climat scolaire serein		Faire évoluer l'offre de formations pour mieux répondre aux besoins de montée en compétences des élèves	
Mesures		Mieux prendre en compte la santé des élèves en milieu scolaire et promouvoir l'éducation pour la santé	Aménager les rythmes et le temps scolaire	Promouvoir l'éducation au développement durable et la culture scientifique	Consolider la dimension éducative dans le fonctionnement des écoles et des établissements	Lutter contre les violences à l'école	Mettre en place des passerelles entre les voies et séries de formation	Structurer une carte des formations en lien avec les milieux professionnels
Actions	2016	Proposer une délibération sur les orientations générales de promotion de la santé en milieu scolaire et créer le comité inter institutionnel de promotion de la santé en milieu scolaire (gouvernance partagée)	Evaluer le calendrier scolaire actuel et faire des propositions pour les rentrées de 2018 et 2019	Mettre en place une commission partenariale sur la culture scientifique et technologique et l'éducation au développement durable	Inscrire un volet sur le climat scolaire dans les projets d'établissement	Analyser de manière systématique les signalements d'actes de violence et d'incivilité effectués par les établissements du second degré et mettre en place des mesures adaptées à chaque établissement		Mettre en place une commission consultative des formations d'enseignement supérieur
		Mettre en place des procédures cadre sur le harcèlement, les addictions et la gestion de crise dans les établissements secondaires		Inscrire un volet sur la culture scientifique et le développement durable dans les projets d'école et d'établissement	Inscrire un volet sur la formation aux valeurs et aux pratiques de la citoyenneté dans les projets d'école			
	2017	Proposer une délibération sur les modalités de mise en œuvre de la politique de promotion de la santé en milieu scolaire	Définir un cahier des charges sur l'amélioration du transport des élèves en concertation avec les compagnies de transport et les collectivités	Développer la labellisation E3D (Ecole/Etablissement en démarche de développement durable)	Mieux prendre en compte les conditions de vie des élèves et des personnels dans les rénovations et réhabilitations des locaux	Valoriser les initiatives de médiation entre pairs et les projets portés par les élèves	Développer des passerelles : CAP-Bac Professionnel ; série technologique-série professionnelle ; BTS-Licence ; DUT-Licence ; CPGE-Licence (CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles)	Augmenter les capacités d'accueil en lycée et lycée professionnel
		Rendre obligatoire le volet « promotion de la santé » dans les projets d'établissement et l'instaurer dans les projets d'écoles	Reconquérir du temps scolaire via la correction du BAC général et technologique en Nouvelle-Calédonie	Réaliser un état des lieux sur les conditions d'enseignement des sciences et de l'éducation physique et sportive en vue d'élaborer des plans d'action	Mettre en place un plan de rénovation des métiers d'adjoints d'éducation et de surveillants (recrutements, formations, évaluations, remplacements)	Mettre en place un plan de lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement		Actualiser les règlements intérieurs des écoles et des EPENC en vue du respect des droits et devoirs des élèves et des personnels
						Mettre en place des parcours cohérents du CAP au BTS		
	2018	Structurer un dispositif sanitaire et social scolaire (dossier unique sanitaire et social de l'élève, outil informatique de recueil de données, outil de repérage des troubles des apprentissages, veille sanitaire,...)	Expérimenter des nouveaux rythmes scolaires dans chaque province associant écoles et collèges				Mettre en place une meilleure articulation entre formation initiale et formation professionnelle continue, notamment par la création de commissions mixtes sectorielles	Instaurer une démarche de labellisation calédonienne « lycée des métiers »
		Structurer un dispositif d'éducation pour la santé dans les établissements scolaires (outils de diagnostic des problématiques de santé dans les établissements scolaires, outils d'évaluation des actions...)						Pérenniser les financements du pôle d'excellence sectoriel sur la formation initiale et continue agricole et renforcer les liens avec le monde professionnel
	2019	Mettre en place les dispositifs sanitaire et social scolaire, et d'éducation pour la santé dans les établissements scolaires					Créer la 3ème préparatoire à l'enseignement professionnel « prépa pro »	Ouvrir des sections d'apprentissage en milieu scolaire

Ouvrir l'Ecole Calédonienne sur la région Océanie et le monde

Objectifs prioritaires		Promouvoir les parcours d'ouverture culturelle, géographique et les mobilités d'apprentissage en Océanie et dans le monde		Réduire les inégalités d'accès aux ressources numériques et en développer les usages		
Mesures		Mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) impliquant l'élève et contextualisé	Mettre en place un parcours linguistique école/collège/lycée	Harmoniser les infrastructures et les équipements numériques dans une logique de continuité territoriale et scolaire	Développer les usages du numérique au service des apprentissages et de la réduction des inégalités scolaires	
Actions	2016	Mettre en place une commission partenariale sur la culture artistique	Mettre en place une commission partenariale sur l'ouverture internationale	Mettre en place une commission partenariale sur le numérique éducatif		
		Inscrire un volet culturel dans les projets d'établissement	Inscrire un volet sur l'ouverture internationale dans les projets d'établissement	Inscrire un volet numérique dans les projets d'établissement		
	2017	Généraliser les référents culturels dans les EPENC	Mettre en place une carte des langues pour les premier et second degrés	Ouvrir une section internationale australienne dans le second degré	Elaborer un cahier des charges pour lancer un plan d'action « école-collège-lycée connectés » liant équipements, usages, ressources et formations	Renforcer la formation des enseignants en lien avec les besoins des élèves et adapté aux équipements mis à disposition
			Mettre en place un réseau entre CDI (centre de documentation et d'orientation), médiathèques et structures culturelles			
	2018	Débuter la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)	Développer les partenariats inter établissements au sein de l'Asie et de l'Océanie	Organiser la maintenance des équipements et des réseaux en fonction des compétences des communes, des provinces et de la Nouvelle-Calédonie		